

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 42166

présenté par

M. Coquerel, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguié, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

à l'amendement n° 25550 de Mme Bello

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 4 par les mots :

« et dangereux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Comme souhaite le préciser cet amendement, le système de retraite que vous proposez n'a rien d'universel, mais il est en revanche inéquitable. Nous souhaitons préciser qu'il est également dangereux, puisqu'il fera plonger dans la pauvreté un grand nombre de nos concitoyens à la retraite.